



Bulles d' *Aire*

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

LA VIE APRES LA PEINE

C'est le titre d'un livre qui a servi à son auteur, Serge PORTELLI, magistrat et enseignant, de support pour animer la conférence qui s'est tenue à la FNAC à POITIERS le samedi après-midi 24 octobre dans le cadre de la Journée Nationale Prison (J.N.P.).

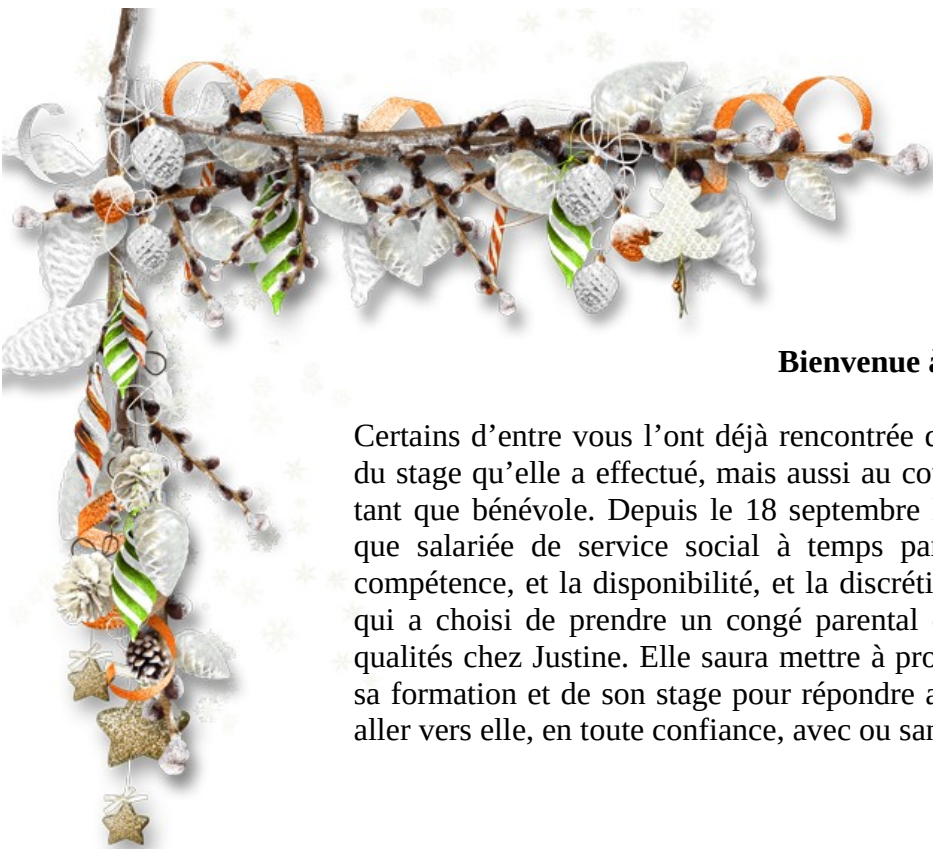
Après avoir évoqué les difficultés à répondre avec précision sur ce qu'est la prison et la justice, Serge PORTELLI reconnaît que la société est de moins en moins réceptive sur les explications que l'on peut donner sur ces termes. **Environ 80 000 personnes quittent la prison chaque année** et que l'opinion publique est peu favorable aux personnes qui sortent de prison. **Ces personnes sont pourtant des citoyens à part entière qui devraient pouvoir prétendre à commencer une autre vie.** C'est pour cela qu'une sortie doit se préparer et que des mesures ont été prises dès 1885, avec l'instauration de la libération conditionnelle, puis les permissions de sortie, les périodes de semi-liberté, le bracelet électronique, etc..

On ne peut pas nier que **la prison fait oublier les réflexes de la « vie normale »** et que les « handicaps » cumulés à l'intérieur existent toujours à la sortie. **Il existe bien une vie après la peine et nous avons des raisons d'espérer,** car beaucoup de citoyens, après avoir purgé leur peine, vivent un temps de renouveau, de réinsertion dans une vie professionnelle, familiale, sociale. **Ils s'en sortent, grâce à l'amour d'une mère, d'une épouse, d'une compagne, des enfants, grâce à la bienveillance et à l'écoute d'un surveillant, grâce à des talents enfouis qu'ils font éclore, grâce à une main tendue tout simplement.**

LE COURRIER DE BOVET

C'est une Association Nationale de correspondance avec les personnes détenues, présente dans toute la France ainsi que dans les départements d'Outre-Mer. Créée en 1950, c'est une association laïque et apolitique, sans discrimination raciale ou ethnique, soutenue par l'Administration Pénitentiaire et certains Conseils Régionaux et Généraux. Elle organise des échanges de courrier entre ses adhérents et les personnes détenues qui en font la demande ; ses coordonnées sont disponibles au Centre Pénitentiaire de Vivonne et à la Maison d'Accueil des Familles. La correspondance permet aux personnes détenues de garder un lien avec l'extérieur, de trouver une écoute et d'entretenir un dialogue désintéressé dans le respect de leur dignité. Elle représente une contribution attentive à la reconstruction personnelle des détenus pour les aider à envisager leur avenir. Toute personne incarcérée peut demander à correspondre, quelle que soit sa peine. Les règles de confidentialité sont respectées et l'anonymat de l'adhérent aussi. La correspondance permet de tisser des liens et il serait dommage de ne pas en profiter, même si l'on doit faire appel à un écrivain public. N'oublions pas que « **écrire ça libère.** »_

Un proverbe africain :
« Seul on marche vite,
ensemble on marche loin. »



Bienvenue à Justine,

Certains d'entre vous l'ont déjà rencontrée dans la salle de l'accueil des familles, lors du stage qu'elle a effectué, mais aussi au cours des permanences qu'elle a assurées en tant que bénévole. Depuis le 18 septembre l'Association A.I.R.E. l'a recrutée en tant que salariée de service social à temps partiel. Après avoir apprécié le sourire, la compétence, et la disponibilité, et la discrétion de Simon, Assistant de Service Social, qui a choisi de prendre un congé parental de 26 mois, vous retrouverez ces mêmes qualités chez Justine. Elle saura mettre à profit les connaissances acquises au cours de sa formation et de son stage pour répondre au mieux à vos demandes. N'hésitez pas à aller vers elle, en toute confiance, avec ou sans rendez-vous.

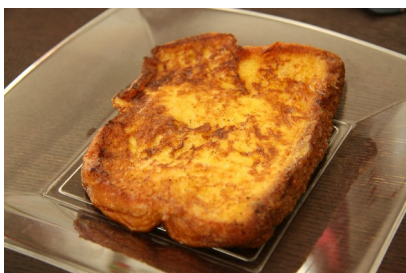
Brioche perdue

Préparation : 20 min

Cuisson : 25 min

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 brioche
- 50cl de lait
- 50cl de crème fleurette
- 6 œufs
- 250g de sucre
- sucre pour caraméliser
- 2 gousses de vanille



Préparation :

Versez le lait dans une casserole puis ajoutez les gousses de vanille fendues en deux et portez à ébullition.

Pendant ce temps, cassez les œufs dans une jatte, ajoutez le sucre et fouettez vivement jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Versez dessus le lait bouillant en remuant, puis la crème fraîche froide. Grattez les gousses de vanille afin de récupérer l'intérieur. Réservez.

Découpez la brioche en huit tranches d'un demi-centimètre. Rangez-les dans un plat creux allant au four. Versez le mélange lait-œufs-crème dessus. Faites cuire au bain-marie dans le four préchauffé à 170°C. Au bout de 20 min de cuisson, vérifiez si la crème est tremblotante au centre. Sortez le plat et laissez tiédir.

Au moment de déguster, poudrez le plat de sucre et passez-le sous le grill du four pour faire caraméliser.

Servez à la cuillère

« Caisses de jouets » au parloir

Début 2014 l'Association A.I.R.E. a mis à disposition des enfants des caisses de jeux et des jouets pour leur permettre de se distraire pendant le parloir. Malgré de nombreux appels à prendre soin de ces caisses et de leur contenu, des actes de malveillance ont été commis et c'est avec regret que les bénévoles de A.I.R.E. suspendent leur mise en place pour une durée indéterminée.

Les colis de Noël

Comme chaque année, la période des fêtes de fin d'année permet aux familles et amis d'apporter un ou deux colis (le tout ne dépassant pas 5kg) à la personne à laquelle ils viennent rendre visite, et ce depuis le début du mois de décembre jusqu'en début janvier. N'hésitez pas à demander des informations à l'Association.

L'AIRE

L'association Aire vous accueille à la maison d'accueil des familles lors de votre venue au parloir.

Les bénévoles de l'association sont à votre écoute et vous offrent une boisson chaude ou froide. Ces bénévoles sont tenus à une obligation de confidentialité. Vous pouvez également rencontrer Justine, salariée de service social, durant ses permanences à la Maison d'Accueil.